

Bulletin d'inscription 2022/2023

Théâtre amateurs Cie La Tribouille

Indiquez
votre
choix

Nom : _____

Prénom : _____

Adulte

Moins de 18 ans

Date de naissance : ____/____/____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Ci-joint un chèque de euros

Ou 3 chèques de euros

Ou autre

Moyens de paiement : Chèques à l'ordre de La Tribouille, espèces, chèques ANCV.

Les absences répétées et surtout les abandons pénalisent le travail du groupe constitué en début d'année. C'est pourquoi toute inscription est définitive. La compagnie ne rembourse pas les cotisations versées sauf dans les cas dits « de force majeure » (perte d'emploi, déménagement, changement de situation familiale...) justifiés et ce, quelle que soit la période de l'année.

Je n'autorise pas La Tribouille à utiliser des prises de vue (photo ou film) de l'inscrit pour les besoins du site Internet et de la communication générale de cette activité (bulletins d'inscription, affichettes des spectacles...).

Bulletin à renvoyer à
Cie LA TRIBOUILLE Bloc13
23 Boulevard de Chantenay
44100 NANTES

SIGNATURE

Le Mercredi

<p>Séance : 9-12 ans 14 h00 – 15 h 30 Salle Marion Cahour 18 rue de Savenay</p>	
<p>Séance : 13 / 15 ans 16 h00 – 17 h 30 Salle Marion Cahour 18 rue de Savenay</p>	
<p>Séance : 15/ 18 ans 14 h 30 – 16 h 30 Maison de Quartier de l'île 2 rue Conan Mériadec</p>	
<p>Séance : Adultes 20 h 30 – 22 h 30 Maison de Quartier Madeleine Champ de Mars 22 rue Emile Péhant</p>	

Le Jeudi

<p>Séance : Adultes 18h00 – 20h00 Maison des Confluences 4 Place du Muguet Nantais</p>	
<p>Séance : Adultes 20 h 30 – 22 h 30 Salle Crapaudine Parc de la Crapaudine rue des Gobelets</p>	

Modalités d'inscription

Les tarifs pour l'année 2022/2023

Comme chaque année des réductions sont accordées en fonction de vos revenus. Ainsi suivant votre quotient familial, vous pourrez bénéficier de 30%, 20% ou 10% de réduction.

Pour calculer votre quotient :

Il faut diviser le montant total de vos revenus annuels (avant tout abattement) par 12, ajouter le montant mensuel des allocations familiales et diviser cette somme par le nombre de parts.

$$\text{quotient familial} = \frac{\frac{\text{revenu annuel} \times 0,8}{12} + \text{prestations CAF mensuelles}}{\text{nombre de parts}}$$

Le résultat obtenu est à rapporter dans le tableau ci-dessous :

Les Quotients Familiaux

QF1	Inférieur à 550	30% de réduction soit 315 €
QF2	De 551 à 850	20% de réduction soit 360 €
QF3	De 851 à 1250	10% de réduction soit 405 €
QF4	Au delà de 1251	450 €

LORS DES INSCRIPTIONS, MERCI DE VOUS MUNIR DE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION, AINSI QUE DU MONTANT DE VOS PRESTATIONS MENSUELLES CAF AFIN DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL.

Dispositif carte blanche Ville de Nantes
et chèques vacances (ANCV) acceptés

Inscriptions

Par courrier : **Cie LA TRIBOUILLE, Bloc13,**
23 Boulevard de Chantenay 44100 NANTES

Par téléphone : **07 69 37 21 29**

Par mail : **inscription@tribouille.fr**

Attention : toute année commencée est due !
Un remboursement de cotisation ne pourra être effectué en cours d'année, sauf pour un cas de force majeure justifié : déménagement, perte d'emploi, etc...

VILLE DE
Nantes

